

Célébrer Halloween

Qu'est-ce que c'est ?

Faire peur à ses collègues et manger des bonbons, c'est ça l'esprit d'Halloween ! Alors invitez vos collaborateurs à retomber en enfance le temps de quelques jours ! Vous pouvez également organiser un concours de décoration : citrouilles et toiles d'araignées sont les bienvenues dans les bureaux !

Les incontournables :

- ✓ Etablissez un règlement de participation
- ✓ Effectuez un bilan quantitatif et qualitatif de l'opération
- ✓ Gardez une trace : photos et vidéos
- ✓ Proposez un livre d'or

Conseils et astuces :

- ✓ Suivant le type de structure, le concours de décoration peut être organisé par service/département...
- ✓ L'issu du vote peut donner à un évènement avec une remise de diplôme, une collation...
- ✓ Vous pouvez également organiser un concours de déguisements sur le même principe que celui autour de la décoration.
- ✓ Une projection de film d'horreur pourra être proposée aux plus courageux !

Comment faire ?

J-30 : Identifier les jours dédiés à la décoration (jours A et B), à la visite des bureaux (jours C et D) et au vote (jour E)

Définir les critères de vote (créativité, effrayant...)

J-15 : Communiquer auprès des salariés (push mail, intranet, affiches...) sur l'esprit halloween et le déroulement du concours.

J-7 : Relancer les salariés sur l'opération.

J-J : Organiser le vote physique (urne) ou électronique (intranet)

J+1 : communication post-évènementielle : photos des bureaux gagnants...

Budget :



Difficultés :



Durée : 60 Jours